Contrat de Propriété

Objet : Le propriétaire, Sami ben salah , détient la pleine propriété de la maison située à ariana.

Durée : La propriété est acquise de façon permanente à partir du 27/02/2022.

Dépôt de garantie : Aucun dépôt de garantie n'est requis.

Obligations du propriétaire : Assurer l'entretien et la maintenance de la propriété, respecter les lois et réglementations locales concernant la propriété.

Résiliation : Non applicable.

Fait à Tunis, le 20/02/2022.

Signature du propriétaire :